

Quelques points de diligence

- Les nouveaux dossiers sont à saisir dans ConverCe à **réception des mandats**.
- Lors de la saisie, le GOP veille à choisir le bon type de dossier (BAT, BFS,...), car le workflow et les différentes étapes de vérification et de validation sont générées lors de la création et ne peuvent plus être modifiées. En cas d'erreur décelée **avant l'envoi du dossier** à l'OIT, le GOP doit supprimer le dossier et en recréer un nouveau avec le bon type. En cas **d'erreur décelée par l'OIT** lors de sa vérification, ce dernier supprime le dossier et demande au GOP d'en recréer un nouveau (nouveau numéro ConverCe).
- Le nom du fichier **zip** joint dans ConverCe doit se composer du numéro ConverCe, suivi de l'extension **_PT.zip** ou **_ITF.zip** (14318123456_PT.zip, par exemple). Les fichiers (plan, tableau, schéma, fichier ptp, fichier itf,...), contenus dans le zip, doivent être nommés sur le même principe et facilement identifiables (14318123456_PlanMUT, 14318123456.ptp, par exemple).
- Le **seuil interlis**, 30 points tous thèmes confondus, reste inchangé.
- Lors d'une commande ITF pour mise à jour de la BDCO, le GOP veille à préciser **clairement** si la commande doit en remplacer une ancienne (surtout si délai de 3 semaines dépassé).
- Le log issu du Checker doit être **analysé** et **commenté** avant l'envoi du dossier à l'OIT.
- Lors de la matérialisation définitive des PL (mutation de type BFD, matérialisation différée), le GOP doit livrer, par mail (mutation.mo@vd.ch), les éléments suivants : une copie du schéma d'exécution d'origine muni du visa OIT, le schéma d'exécution du jour indiquant les mesures effectuées et la liste des points à modifier (**ptp**).
- En ce qui concerne les mutations en **mensuration numérisée**, le GOP joint dans le fichier **zip**, en plus des fichiers usuels, **les protocoles de levé (terrestre ou GPS) et le protocole d'intégration** au format pdf.
- Lors de mutations en **mensuration numérisée** effectuées en interlis, le GOP veille à **valoriser** les points levés, compris dans le périmètre (orientations, contrôles,...), **également** dans le fichier itf. Pour les points levés hors périmètre, le GOP les indiquera sur la liste des points dans la colonne "Commentaire" (HP Mutation, par exemple).
- Lors de la transmission des dossiers au RF (BAT) ou au Notaire (BFS), l'étape GOP-Suivi du dossier est à **valider sans faute** dans ConverCe.
- Mettre en œuvre toutes les **simplifications** prévues par la **norme 2200**.
- Le cas échéant, mentionner explicitement, sur le plan de mutation et le schéma d'exécution, l'indication "**mensuration numérique en cours**". Le GOP veille à appliquer le chapitre 2.4 de la norme 2200.
- Appliquer le modèle **MD.01-MO.VD** pour toutes les mutations en **mensuration numérique en vigueur** et en **mensuration numérique en cours**.
- Pour les mutations en mensuration **graphique numérisée sans mensuration numérique en cours**, **se limiter au niveau de détail minimal** défini par la norme 2200 (chapitre 4.4); pour rappel, si le niveau de détail devrait être jugé trop élevé, l'OIT sera amené à supprimer les éléments superflus sauf justification valable du GOP.
- Les **points limites** sont à rétablir à partir des **éléments techniques originaux** en mensuration numérisée : formulaires 40 ou éléments de mutations.
- Les **points limites disparus ou détériorés** sont à rétablir dans le cadre de la **mise à jour permanente des constructions**.